

S'ils sont traditionnellement envisagés à travers la notion administrative d'excès de pouvoir, les rapports entre l'excès (qui peut se définir, de manière générale, comme « ce qui dépasse la mesure jugée normale ») et le droit public sont en réalité beaucoup plus larges.

Si, comme cette dernière, l'excès peut être conçu comme l'objet du droit public, il peut également être appréhendé comme une pathologie l'affectant, tant intrinsèquement que relativement à son champ d'application.

Ainsi, si le droit public a pour objet l'excès, il peut être sujet à l'excès.

#### Lieu du colloque

Université d'Orléans - UFR Collegium Droit, Economie, Gestion  
Rue de Blois – Campus d'Orléans la Source  
Amphithéâtre BESSON

#### Comité organisateur

**Maxime Charité**, Attaché temporaire d'enseignement et de recherche  
**Nolwenn Duclos**, Doctorante contractuelle  
**Julien Sordet**, Attaché temporaire d'enseignement et de recherche

#### Renseignements & Inscriptions, *obligatoire*, via le site internet dédié

**Laurence Sallé**, Assistante administrative

[laurence.salle@univ-orleans.fr](mailto:laurence.salle@univ-orleans.fr)

[www.univ-orleans.fr/colloquedoctorantsdroitorleans](http://www.univ-orleans.fr/colloquedoctorantsdroitorleans)



Manifestations Scientifiques des Doctorants en Droit  
Centre de Recherche Juridique Pothier  
Université d'Orléans

Vendredi  
14  
Avril 2017

« En tout, l'excès  
est un vice »  
Sénèque

**Excès et  
droit  
public**

Programme - Renseignements - Inscriptions  
Laurence Sallé - [laurence.salle@univ-orleans.fr](mailto:laurence.salle@univ-orleans.fr)  
[www.univ-orleans.fr/colloquedoctorantscrjp](http://www.univ-orleans.fr/colloquedoctorantscrjp)

UNIVERSITÉ D'ORLÉANS

Université d'Orléans  
UFR Collegium Droit, Economie, Gestion  
Rue de Blois - Orléans la Source  
Amphithéâtre BESSON

CRJ  
POTHIER

# Programme

08h15 Accueil des participants

08h45 *Mot de bienvenue*  
Pierre ALLORANT – Professeur à l’Université d’Orléans, Doyen de la faculté de Droit, d’Économie et de Gestion de l’Université d’Orléans

08h50 - 09h00 *Allocution d’ouverture*  
François PRIET - Professeur à l’université d’Orléans, Directeur adjoint du *Centre de Recherche Juridique Pothier*

## **Première partie – L’excès, objet du droit public** **Sous la présidence de Vanessa BARBE** **Maître de conférences HDR à l’Université d’Orléans**

09h00 - 09h15 *La judicial review, moyen juridictionnel de sanction des excès de l’administration*  
Yoan SANCHEZ - Doctorant à l’université d’Orléans

09h15 - 09h30 *Les sanctions administratives et l’excès*  
Alice TIMSIT - Doctorante contractuelle à l’université d’Orléans

09h30 - 09h45 *L’excès dans les actes de gestion des entreprises en matière fiscale*  
Julien SORDET - Attaché temporaire d’enseignement et de recherche à l’université de Limoges

09h45 - 10h00 Débats

10h00 - 10h30 Pause-café

## **Deuxième partie – Le droit public, sujet à l’excès**

### **L’excès des normes en droit public** **Sous la présidence de Fouad EDDAZI** **Maître de conférences à l’Université d’Orléans**

10h30 - 10h45 *Les excès en matière de planification de l’environnement : la prolifération des documents et ses conséquences*  
Marlène SUKIENNIK - Doctorante contractuelle à l’université d’Orléans

10h45 - 11h00 *Les excès d’autorisations individuelles en matière d’aménagement urbain : l’expérimentation d’autorisations uniques*  
Émilie CHARPENTIER - Doctorante contractuelle à l’université d’Orléans

### **L’excès du champ d’application du droit public** **Sous la présidence de Nicolas HAUPAIS** **Professeur à l’Université d’Orléans**

11h00 - 11h15 *Le survivant désigné : un excès de l’ordre de succession présidentielle américain ?*  
Nolwenn DUCLOS - Doctorante contractuelle à l’université d’Orléans

11h15 - 11h30 *L’arbitrage relatif à l’investissement international : le droit international public cède-t-il à tous les excès ?*  
Jaroslaw MROWIEC - Doctorant à l’université d’Orléans

11h30 - 11h45 *La notion de jus cogens en droit interne français. Réflexions sur un excès du droit international impératif*  
Maxime CHARITÉ - Attaché temporaire d’enseignement et de recherche à l’université d’Orléans

11h45 – 12h00 Débats